

COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN RÉUNION ÉLECTRONIQUE

PROCÈS-VERBAL de la séance du comité d'investissement commun du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 15 juin 2016 par voie électronique.

Personnes présentes :

Roch Bouliane, représentant de la société civile
Madeleine Brunette, maire de Cantley
Richard Gadbois, représentant de la société civile et vice-président
Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président
Caryl Green, maire de Chelsea
Joanne Labadie, représentante de la société civile
Roger Larose, maire de Pontiac
Jacques Laurin, maire de Val-des-Monts
Xavier Lecat, représentant de la société civile
Pierre Pharand, représentant de la société civile et trésorier
Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette
Louise Marchildon, directrice générale par intérim

Personne absente

:

Personne-ressource :

1. Municipalité de L'Ange-Gardien – Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien

Attendu que la municipalité de L'Ange-Gardien a fait une demande de financement le 13 juin 2016 en tant que fiduciaire du projet « Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien (PFAAG) – Année de transition »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet est en lien avec le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 produit par le CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds d'aide au développement des communautés (FADC) du Fonds de développement des territoires (FDT) telles que décrites dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

CIC-16-109 **Proposé par** Pierre Pharand

Appuyé par Xavier Lecat

Abstention : Robert Goulet

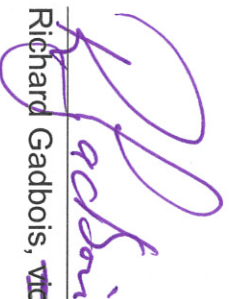
Il est résolu que le comité d'investissement commun recommande au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais et à la MRC des Collines-de-l'Outaouais d'accorder une contribution financière non-remboursable maximale de 5 000 \$ à même le Fonds d'aide au développement des communautés 2015-2016 (FADC) à la municipalité de L'Ange-Gardien, en fiducie, pour la réalisation du projet « Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien (PFAAG) – Année de transition » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

Il est aussi résolu que la résolution CIC-16-41 soit abrogée.



Robert Goulet, président

Pierre Pharand, trésorier



Richard Gadbois, ~~vice~~ président

Pak Intérim